

JURA

pro natura 

2/2004

local

Assemblée générale

vendredi 5 novembre 2004,
à 19 heures,
au Jura à Bassecourt

Le mot du président



Jean-Pierre Egger,
président de Pro
Natura Jura

Imaginons notre canton, notre pays, livrés à la seule rationalité économique à court terme. Où les lois n'imposeraient aux acteurs économiques de tous les secteurs (industrie, construction, service, agriculture) aucune contrainte sur leurs projets. Où chacun pourrait réaliser ses dadas n'importe comment, n'importe où. L'impact sur notre santé physique et mentale, ainsi que sur notre environnement serait catastrophique. La nature en serait encore plus défigurée.

Dans les années 1960 et 1970, une forte prise de conscience des limites de la croissance économique quantitative a favorisé une volonté d'aménager notre territoire et a permis l'élaboration de la loi sur la protection de la

nature. Aujourd'hui où l'on planifie l'assainissement de la décharge chimique de Bonfol, symbole de l'inconscience des années d'après guerre, ces acquis légaux et pratiques sont remis en cause par certains.

Pourquoi nous battons-nous pour les conserver ?

Parce qu'un principe de base nous anime. Celui de la responsabilité que nous avons envers la nature et pour maintenir un environnement de qualité. Les forces mécaniques, chimiques, atomiques ont décuplé en quelques décennies le pouvoir de façonner notre environnement pour le meilleur mais également pour le pire. L'une des expressions de ce pire reste la lente mais irréversible érosion de la diversité biologique, le recul des habitats diversifiés, par bétonnage, la banalisation des paysages, les pollutions de toute sorte ou le girobroyage (une nouvelle mode dans notre canton).

Comme le souligne le présent rapport annuel, cette année encore, ce principe de responsabilité a motivé notre action pour la conservation de milieux naturels ou l'utilisation durable des ressources naturelles, pour l'éducation des enfants et l'information du public ainsi que par un constant dialogue avec divers partenaires.

Des recours ont dû être déposés concernant des projets qui, planifiés à la légère, ne respectaient pas la législation ou le simple bon sens. Nos oppositions ont toutes été rédigées après une profonde réflexion.

Nous avons décidé d'entrouvrir une porte dans le domaine agricole. Celle de l'augmentation et de la mise en réseau de parcelles écologiquement intéressantes dans les zones cultivées. La nouvelle Ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE) permet le financement de tels maillages. Pro Natura a fait le pari qu'une telle opportunité peut être considérée positivement par une partie des agriculteurs. Dorénavant, notre comité souhaite

donc s'investir plus en profondeur dans ce domaine. Pro Natura Suisse a mis des ressources financières à disposition de notre comité, dans le cadre de la campagne nationale «Papillons». Des premiers contacts ont été noués!

Cette année encore, notre association s'est fortement impliquée dans le Forum Nature Environnement. Le Forum regroupe des associations cantonales, régionales et locales de protection de la nature ou de l'environnement, des pêcheurs, des chasseurs ainsi que les défenseurs du patrimoine bâti. Ce Forum n'a pas seulement permis l'échange d'informations entre les différents partenaires, il a également permis d'intervenir plus largement lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Je tiens à exprimer mes remerciements au comité pour l'important travail qu'il a fourni ainsi qu'à notre chargée d'affaires qui avec intelligence et ténacité s'est engagée avec dévouement durant toute l'année. ■

Cette brochure a été réalisée en couleur avec le soutien du Centre d'impression Le Pays S.A. à Porrentruy.

Impressum

Supplément des sections
à Pro Natura Magazine

Editeur

Pro Natura Jura

Secrétariat

Lucienne Merguin Rossé
L'Abbaye 105, 2906 Chevenez
Tél + fax 032 476 70 21
E-mail: pronatura-ju@pronatura.ch
Case postale 90
2900 Porrentruy
CCP 25-7248-2

Rédaction et réalisation

William Saunier
Jean-Pierre-Egger
Jean-Paul Lüthi
Jacques Villars
Sylvie Boegli
Lucienne Merguin Rossé
Thérèse Egger
Fabian Peter
Christian Meisser
Geneviève Méry

Maquette

William Saunier

Impression et expédition

Centre d'impression Le Pays S.A., Porrentruy
Tirage: 900 exemplaires

1ère page :

Metrioptera bicolor, mâle en train de striduler. La denticelle bicolore est une sauterelle thermophile. Affectionnant les prairies sèches, elle est en forte régression, conséquence de la disparition de ses biotopes. Photographiée dans un pâturage maigre et sec (pente exposée au sud, Montagne du Droit, la Rochette).

Photo Jacques Villars

INVITATION

Assemblée générale annuelle du 5 novembre 2004 à 19 heures, au Jura à Bassecourt

Ordre du jour :

- 1) Ouverture de l'assemblée par le président
- 2) Procès-verbal de la dernière assemblée (31 octobre 2003)
- 3) Rapport d'activités 2003-2004
- 4) Comptes 2003
- 5) Admissions, démissions au comité
- 6) Programme d'activités 2005
- 7) Budget 2005
- 8) Propositions individuelles
- 9) Divers

A 20 h 30

L'assemblée sera suivie d'une conférence sur

« Les réseaux écologiques »

Des projets de mise en réseau dans le cadre de l'Ordonnance fédérale sur la qualité écologique : le partenariat entre l'agriculture et la protection de la nature peut-il mener au succès ?

Avec la participation de Laurent Gogniat, biologiste et représentant de l'Office des eaux et de la protection de la nature, qui traitera des aspects légaux et des directives cantonales et Jacques Studer, biologiste indépendant, qui présentera les démarches pour la mise en route de projets.

Le comité se réjouit de vous rencontrer

Verger de Bonfol

L'association «De chouettes vergers pour demain», dans laquelle se trouvent Thérèse et Jean-Pierre Egger nous remercie pour le soutien financier de Fr. 3000.-. Une haie basse et une cinquantaine d'arbres fruitiers haute tige (pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers de variété traditionnelle) sont désormais plantés. La prairie est entretenue par l'exploitant Bernard Rohrbach. Très vite, les premières observations ont été faites: un groupe de tariers des prés, espèce menacée, a fait une escale dans le verger fin avril. L'annonce de la nidification d'un couple de Chevêche d'Athéna entre Bonfol et Beurnevésin fin mai renforce la poursuite d'un tel projet. ■



La Chevêche d'Athéna n'est pas encore sauvée. Ses habitats sont menacés.

Photo Christian Meisser

Verger de Boncourt



Il est grand temps d'éviter que les vergers en bordure de village soient transformés en zones à bâtir. Ci-dessus, Les Pommerats à Boncourt.

Photo Christian Meisser

Pro Natura Jura a présenté ses revendications à la commune de Boncourt et aux instances cantonales concernant le projet de viabilisation d'une zone de

vergers. En effet, la Chevêche d'Athéna a élu domicile depuis fort longtemps dans cet ensemble remarquable en bord de village. Outre l'aspect pro-

tection des espèces, ce projet de viabilisation connaît d'autres contraintes: refus de vendre de la part de privés, exigences du canton de préserver les futures habitations contre les nuisances routières. Pour les autorités cantonales et Pro Natura Jura, la sauvegarde de cette espèce est prioritaire. D'ailleurs, l'A16 va engager dans le secteur des Angles à Boncourt des dizaines de milliers de francs pour revitaliser des biotopes pour la Chevêche, espèce hautement menacée en Suisse. De larges discussions ont eu lieu entre tous les partenaires et nous espérons que la commune trouvera une nouvelle zone pour construire des habitations. Les vergers actuels seront sous haute protection. N'oublions pas que ces milieux servent à l'exploitation agricole, qu'ils créent un agréable cadre de vie pour le village et que les propriétaires sont très attachés à ce patrimoine de plusieurs décennies. ■